



COMPTE-RENDU

Présents : MM. et M^{mes} Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Claire GOMEZ, Jacques PIOT, Eliane BAZIN, Annie CLAIR, Marie DAVID, Maryse JULIEN, Jacques RABELLINO, Jean-Christophe SOINNE, Dominique CALAIS.

Absents excusés : MM. et M^{mes} Béatrice MASSON (pouvoir à M^{me} Nathalie PELLET), Dam CA, Sylvain LASSABLIERE (pouvoir à M. le Maire), Norbert MANUEL (pouvoir à M. Jacques PIOT), Julien GOUTEYRON, Romain JARJAVAL, Danielle LERICHE, Rachida MALTOUF, Rémi MAURICE, Magali RIBEIRO, Ysabel LANNEZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M. Jacques PIOT se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 novembre 2019

Monsieur le Maire remercie M^{me} Claire GOMEZ pour avoir dressé la trame du compte rendu de la séance du 25 novembre 2019, ainsi que les adjoints et conseillers qui ont contribué à la finalisation de celui-ci.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, sur le contenu de ce compte rendu.

2/ Transfert des compétences de l'eau potable et de l'assainissement non collectif (ANC) à la 3CM

Monsieur le Maire expose les éléments du transfert obligatoire d'eau potable et de l'ANC, en date du 1^{er} janvier 2020.

Les contrats passés avec l'entreprise SUEZ en délégation de service public (DSP) sont transférés à la 3CM.

Le contrat conclu avec SUEZ concernant l'eau potable se poursuivra jusqu'en 2024.

Monsieur le Maire précise que l'entreprise retenue récemment par la 3CM pour la plupart des autres communes de son territoire est SOGEDO.

Il précise que les travaux déjà engagés par la commune seront dorénavant assurés par la 3CM.

Le Conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, de ces transferts de compétences répondant aux directives de la loi "nouvelle organisation territoriale de la République" (NOTRe).

3/ Modification des statuts de la communauté de communes

La Communauté de Communes propose de modifier ses statuts dans le cadre de ses compétences "tourisme" et "développement économique".

La 3CM gèrera la promotion et la signalétique des sentiers pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), ainsi que le développement des zones d'activités économiques.

Notre commune est concernée par l'extension de la zone d'activités des 2B en zone des 3B, la commune de Balan venant s'associer à ce projet structurant sur nos territoires.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

4/ Marché public : préau de la place de la Grande Hermière (compléments)

Monsieur le Maire expose que des compléments sont à prévoir sur ce chantier, qui ont pour conséquences des plus-values et moins-values sur quelques lots, liés à des demandes nouvelles émanant de la mairie.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, sur les différentes opérations qui lui ont été présentées.

5/ Marché public : chemin des Bruyères et des Barmettes (compléments)

Monsieur le Maire expose qu'un complément est à prévoir sur ce chantier, qui consiste en un bornage, par géomètre-expert, d'une partie des parcelles intéressées.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.

6/ Demande de subvention au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes : Acquisition et installation de caméras de vidéo-protection

Monsieur Jacques PIOT présente au Conseil la demande d'autorisation qui sera adressée à la Préfecture ainsi que la demande de subvention de 50% au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes pour l'extension de la vidéo protection sur la commune.

Le projet consiste en l'acquisition et la mise en place de quatre caméras : sur le parking de la gare, sur le parking de la mairie, vers la bibliothèque et à l'intersection des routes du Dauphiné et de Chânes.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

7/ Conventions :

- avec la Société Protectrice des Animaux

Monsieur le Maire propose la reconduction de la convention avec la SPA pour l'année 2020, concernant la stérilisation des chats errants.
Il remercie les personnes bénévoles qui participent à la capture des animaux et à leur transport vers les services vétérinaires.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- avec ADI01 pour la sécurisation de la route de Chânes

Monsieur Jacques PIOT expose au Conseil les propositions de modifications de voirie de la route de Chânes dans le but d'améliorer la sécurité sur cet axe.
Monsieur le Maire présente la convention avec l'Agence de l'Ingénierie de l'Ain (ADI01). Après avoir apporté ses conseils au projet, l'ADI01 propose ses services pour la passation des marchés et le suivi des travaux en maîtrise d'œuvre.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- avenant N°1 au Régime Général de Protection des Données (RGPD)

Assisté par l'expertise de M^{me} Nancy COURTAUX, M. le Maire expose que, dans le cadre du RGPD et de notre groupement de commandes avec la 3CM, un délégué à la protection des données (DPO) doit être recruté.
Les compétences et la disponibilité requises sont trop importantes pour les gérer au niveau communal.
La 3CM propose de mutualiser l'emploi en faisant appel à une société privée pour assumer cette fonction.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

8/ Cession d'actifs

Monsieur le Maire propose de racheter son téléphone de service à la commune à sa valeur résiduelle, à la fin de son mandat.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, M. le Maire ne participant pas au vote.

9/ Echos des commissions

*** Commission bâtiments - M. Yves MEYER**

Les travaux du préau, sur la place de la Grande Hermière, se terminent.

*** Commission affaires scolaires - C.C.A.S - M^{me} Claire GOMEZ**

Deux classes partiront mercredi 22 janvier en classe de neige à GIRON soit une cinquantaine d'enfants. Retour prévu vendredi 24 janvier vers 16h00.

*** Commission voirie-environnement-sécurité - M. Jacques PIOT**

Le réseau d'assainissement qui était obstrué au sud de l'A42 a été débouché, une portion de 150m est en cours de remplacement.

Les travaux du chemin des Barmettes ont commencé dans les délais prévus.

La séance est levée à 20h20.